

Prof. Marco RICCERI¹



LES BRICS ET LA RÉFORME DES NATIONS UNIES

Résumé : Pour évaluer le rôle des BRICS sur la scène internationale, tant dans sa situation actuelle que dans ses perspectives d'avenir, il est indispensable de se référer à des éléments conceptuels corrects et pertinents. Trop souvent, dans le discours dominant, particulièrement répandu suite à la récente transformation des BRICS en BRICS Plus avec l'adhésion de nouveaux États membres, les analystes et commentateurs s'appuient sur des connaissances inappropriées, superficielles, déformantes, voire erronées. L'auteur propose une action corrective à cet égard, qui devrait impliquer en priorité la communauté scientifique, afin de définir des cadres conceptuels permettant une compréhension partagée de la portée et des implications des transformations structurelles majeures en cours à l'échelle mondiale. Cette étape est considérée comme essentielle pour une lecture et une interprétation correctes du rôle des BRICS Plus dans la réforme des principales institutions internationales, telles que l'ONU, et donc de l'ordre multilatéral mondial. À cet égard, l'auteur rappelle et illustre à la fois les engagements officiellement pris par les BRICS dans les déclarations finales de leurs sommets, et l'importance des plateformes communes approuvées à l'ONU et sur lesquelles les BRICS œuvrent de manière constructive.

Mots-clés : Transformations globales, concepts interprétatifs des BRICS, BRICS – ONU, BRICS – Ordre mondial, Multilatéralisme-Multicentrisme.

BRICS AND THE REFORM OF THE UNITED NATIONS

Abstract: *Assessing the role of BRICS in the international scenario, both in its current situation and its potential future prospects, requires reference to correct and adequate conceptual elements. Too often, in the prevailing narrative, particularly widespread following the recent transformation of BRICS into BRICS Plus due to the enlargement of new member states, analysts and commentators rely on inappropriate, superficial, distorting, and sometimes even erroneous knowledge. The Author*

1. Professeur et Secrétaire général de l'EURISPES, Institut d'études politiques, économiques et sociales (Rome).

proposes a corrective action in this regard, which should primarily involve the scientific community, aimed at defining conceptual frameworks suitable for a shared understanding of the scope and implications of the major structural transformations underway globally. This step is considered essential for a correct reading and interpretation of the role of BRICS Plus in the reform of key international institutions, such as the UN, and thus of the global multilateral order. In this regard, the Author recalls and illustrates both the commitments officially undertaken by BRICS, with the Final Declarations of their summits, and the value of the common platforms approved at the UN and on which the BRICS are operating in a constructive manner.

Key words: *Global transformations, BRICS interpretative concepts, BRICS – UN, BRICS – Global Order, Multilateralism-Multicentrism.*

L'INITIATIVE D'ORGANISER UN COLLOQUE SUR LES BRICS, promue par le Conseil Scientifique de l'Académie de Géopolitique de Paris², offre une excellente opportunité de réfléchir et de clarifier les termes du rôle que joue la coordination sur la scène internationale, y compris dans une perspective à moyen et long terme.

Il s'agit d'un défi stimulant que la Fondation Eurispes de Rome accueille avec enthousiasme. À cet égard, je tiens à souligner qu'au sein de cette fondation, un groupe d'experts, un *think tank* – le Laboratoire Eurispes BRICS – est actif depuis 2015 et travaille spécifiquement sur la thématique des BRICS. Ce laboratoire explore leurs objectifs, leurs initiatives et leurs pratiques, en appliquant une approche multidisciplinaire et systémique dans ses analyses et études, considérée comme la plus appropriée pour bien comprendre la valeur de la coordination. Cette contribution s'appuie aussi sur les réflexions du Dr. Gracjan Cimek, de l'Académie Navale Polonaise, concernant la voie à suivre et les éléments à prendre en compte pour esquisser une nouvelle ère future possible. La question qui se pose alors est la suivante : comment pouvons-nous être constructifs dans cette nouvelle ère ?

1 – Tableaux conceptuels et compréhension de la réalité des BRICS

La première étape pour formuler des hypothèses plausibles quant à la voie à suivre dans la direction susmentionnée d'une nouvelle ère consiste à clarifier les concepts fondamentaux utilisés dans cette période historique particulière. En effet, le discours dominant que l'on retrouve dans la littérature, y compris scientifique, et dans les médias en général, contient trop souvent des indications imprécises,

2. « L'importance des BRICS dans la transformation de l'ordre international au xxi^e siècle » (compte rendu de colloque), *Académie de Géopolitique de Paris*, Paris, 28 novembre 2025, lien : <https://academiedegeopolitiquedeparis.com/limportance-des-brics-dans-la-transformation-de-lordre-international-au-xxie-siecle/> (consulté le 6 janvier 2026).

superficielles, voire erronées ; autrement dit, il révèle une grande confusion et une incertitude conceptuelle. Clarifier certains concepts de base couramment utilisés et élaborer ce que l'on pourrait appeler un tableau conceptuel adéquat peut grandement contribuer à cadrer correctement l'analyse du rôle de la coordination des BRICS dans le contexte géopolitique et géoéconomique mondial actuel. Trois exemples de cette réorganisation conceptuelle peuvent donner une idée du travail à accomplir, notamment au sein de la communauté scientifique, ainsi que de la contribution à apporter aux décideurs politiques, conformément aux orientations du programme *Science Politics Interface* (SPI) approuvé par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 2015, conjointement avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Mondialisation

On lit souvent que le processus de mondialisation touche à sa fin, que nous approchons du terme d'un voyage entamé il y a une quarantaine d'années, tout comme on pouvait lire autrefois, dans le célèbre essai de *Francis Fukuyama*, que l'humanité avait même atteint « *la fin de l'histoire* » (1989)³. Cette approche est totalement erronée car elle ne tient pas compte de la nature même de la mondialisation, qui diffère profondément, par exemple, de l'internationalisation du commerce, des activités productives ou de la finance.

En bref, la mondialisation est un processus qui avait initialement commencé et qui repose encore aujourd'hui, avant tout sur les innovations majeures introduites par le progrès scientifique et technologique dans le mode de vie des communautés et des individus. Il s'agit de véritables révolutions, comme la révolution numérique, qui se poursuivent à un rythme extrêmement rapide et qui produisent des effets d'une grande portée, non seulement sur la dynamique et les équilibres économiques et productifs, mais aussi sur les structures sociales de nos communautés, sur les repères fondamentaux des personnes, constitués par leur logique de pensée et leurs valeurs éthiques et spirituelles.

Par ailleurs, la mondialisation, en tant que processus, suit sa propre trajectoire évolutive, que l'on peut illustrer à l'aide des théories des cycles technologiques plutôt que de celles relatives aux cycles économiques. Au cours des dernières décennies, à partir des années 1990, période traditionnellement considérée comme le

3. Fukuyama Francis, "The End of History?", dans *The National Interest Journal*, No.16, Été 1989, pp. 3-18, lien : <https://www.jstor.org/stable/24027184> (consulté le 6 janvier 2026) ; Fukuyama Francis, *The End of History and the Last Man*, New York, The Free Press, 1992, 418 p.

point de départ de ce processus, la mondialisation a présenté des caractéristiques et des dynamiques diverses, tant en ce qui concerne ses principaux acteurs (initialement identifiés comme étant les États-Unis et le Japon) qu'en ce qui concerne ses domaines d'intervention : économique, environnemental, social, culturel et éthique.

Ce que nous vivons actuellement n'est donc pas la fin de la mondialisation – évitons cette simplification abusive –, mais un processus de « démondialisation », une nouvelle phase d'évolution, que l'on pourrait qualifier de « remondialisation ». Cette phase est caractérisée par l'émergence de nouveaux acteurs (voir, par exemple, le rôle de la Chine dans le développement mondial), par de nouvelles forces d'innovation issues des sciences et des technologies (par exemple, l'impact à la fois constructif et destructeur de l'intelligence artificielle sur les perspectives de progrès humain), et par de nouvelles impulsions visant à construire des équilibres géopolitiques et géoéconomiques différents de ceux du passé récent. En d'autres termes, le système d'interconnexions mis en place à l'échelle mondiale est si complexe, si profond, si omniprésent dans nos vies, tant individuelles que collectives, si intense et voué à se développer encore, qu'il est, je le répète, absurde de croire que nous assistons à la fin de la mondialisation.

Multilatéralisme

Le second concept à clarifier, afin de bien cadrer nos analyses et de mieux nous orienter dans la lecture et l'interprétation des documents, notamment ceux discutés et approuvés au sein des institutions internationales, qu'elles soient formelles, comme l'ONU, ou informelles, comme le G20, les BRICS et le G7, concerne le multilatéralisme. On lit souvent ici que le multilatéralisme – en tant que processus d'équilibre et de valeurs définissant le système des relations internationales et ses institutions – est arrivé à son terme et qu'un nouveau système multipolaire émerge dans cette phase historique.

Objectivement, cette lecture est elle-aussi simpliste et fondamentalement erronée. En réalité, c'est l'opinion dominante parmi les experts, notamment en droit international : le processus de multilatéralisme évolue moins vers la multipolarité que vers ce qu'on appelle le multicentrisme. Dans le système multipolaire, les pôles sont organisés en coalitions d'États, dont l'un joue un rôle prééminent et influent, notamment en termes d'avantages et de désavantages qu'il confère aux autres entités participantes. La situation est différente dans un système multicentrique, où la coalition d'États repose sur la pleine reconnaissance et le respect de la

position de chaque participant, quelles que soient les divergences géopolitiques et géoéconomiques qui les séparent. C'est le cas du groupe de coordination BRICS Plus – ainsi que d'autres institutions de coordination – qui œuvrent depuis longtemps, de manière continue et intensive, à la construction d'un nouveau système multilatéral et multicentrique au niveau international, au sein duquel la valeur des nouveaux acteurs s'affirme progressivement sur les plans politique, économique et culturel.

Références géographiques

Une troisième précision, particulièrement utile pour bien cerner la contribution des BRICS à l'évolution des structures internationales actuelles, concerne le système conceptuel généralement utilisé pour définir les réalités géopolitiques et géoéconomiques traditionnelles et émergentes. Ce système conceptuel s'appuie essentiellement sur des éléments géographiques, ce qui a pour conséquence d'identifier ces réalités géopolitiques et géoéconomiques, ainsi que leurs situations de coopération, de concurrence et d'opposition, comme étant le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest, et le Sud global.

Dans un monde qui, ces dernières décennies, a adopté le système capitaliste comme moteur du développement économique, même si ce système se décline en une variété de modèles capitalistes adaptés aux réalités spécifiques de chaque communauté ; dans un monde où les interconnexions sont si complexes, surprenantes et intenses, comme le qualifie le rapport du Forum économique mondial de Davos⁴, ces concepts de référence sont objectivement obsolètes et inadéquats. Par exemple, lorsque nous parlons d'opposition entre l'Est et l'Ouest, nous restons, objectivement, prisonniers du piège rhétorique de Rudyard Kipling, le célèbre écrivain britannique qui exaltait à la fin du XIX^e siècle la mission et le rôle de l'Occident dans la civilisation du reste du monde, qu'il désignait comme l'Est. Il en va de même pour l'opposition entre le Nord et le Sud, tout aussi fréquemment employée, mais tout à fait inadéquate pour rendre compte de la valeur et de l'ampleur des processus évolutifs à l'œuvre dans le système mondial à ce stade de l'histoire. La communauté scientifique et universitaire devrait entreprendre une réflexion approfondie sur cette question.

4. Forum Économique Mondial (WEF), « Global risks landscape : An interconnections map », dans *Global Risks Report 2025*, Davos, Forum Économique Mondial, 2025, p. 9, lien : https://reports.weforum.org/docs/WEF_Global_Risks_Report_2025.pdf (consulté le 6 janvier 2026).

En Italie, par exemple, on observe l'émergence d'initiatives importantes (telles que la conférence sur le thème « Le Sud global : une invention du Nord ? », organisée en 2025 par l'Université de Bologne⁵) qui, notamment, accordent une grande importance à la nécessité de trouver des concepts plus pertinents et diversifiés pour définir la réalité désignée par le terme « Sud global ». À cet égard, il convient également de rappeler le discours prononcé par le Président de la République italienne, Sergio Mattarella, au Centre Brésilien des Relations Internationales (CEBRI), à l'occasion de sa visite officielle au Brésil en juillet 2024, (le Brésil a assumé la présidence des BRICS en 2025). À cette occasion, le Président Mattarella n'a pas hésité à rappeler la vocation inclusive de la politique étrangère italienne et l'engagement de collaborer sur des « *plateformes unificatrices* » pour relever les défis communs. Et il a ajouté : « *Ce sont des défis qui nous concernent tous, qui touchent à la notion – parfois employée de manière vague – d'“Occident”, ainsi qu'à celle – parfois définie de façon instrumentale – de “Sud global”. C'est une époque, a-t-il conclu, qui exige dialogue et discussion.* » (Rio de Janeiro, 18 juillet 2024)⁶

Il s'agit donc d'un problème majeur non résolu, dont la solution pourrait sans aucun doute s'avérer très utile pour mieux comprendre le système complexe de coordination des BRICS lui-même, ainsi que ses domaines d'intervention géopolitiques et géoéconomiques.

2 – La contradiction de notre temps : conflits et coopération

Un dernier point à considérer est que, en œuvrant à la définition et à l'affirmation de nouveaux concepts de référence pour mieux illustrer l'évolution actuelle du système mondial, la communauté scientifique et universitaire pourrait contribuer de manière significative à corriger la contradiction que nous vivons durant cette période historique. En effet, d'un côté, nous observons des tensions, du protectionnisme, des fermetures d'espaces, des conflits, des guerres, etc., mais de l'autre, nous constatons que tous les États, l'ensemble de la communauté internationale, continuent d'opérer sur des plateformes de référence communes. Il s'agit là d'une contradiction majeure. Et si nous voulons être constructifs dans cette nouvelle ère,

5. Réunion organisée par le *Centro Studi di Politica Internazionale* (CeSPI) à Bologne le 17 novembre 2025 pour présenter l'ouvrage : Stefano Manservigi (éd.), *Sud globale. Un'invenzione del Nord ?*, Rome, Donzelli Ed., 2025, 304 p.

6. « A necessidade de um diálogo inclusivo em um cenário internacional em mutação. » (vidéo), CEBRI (sur *YouTube*), avec Sergio Mattarella, Rio de Janeiro, 18 juillet 2024, mise en ligne le 23 juillet 2024, 55 min., lien : <https://www.youtube.com/watch?v=KQV6doHwhZw> (consulté le 6 janvier 2026).

nous devons nous concentrer avant tout sur ce qui unit les États, les peuples et les sociétés, plutôt que sur ce qui les divise.

La communauté des États partage une plateforme commune, à commencer par exemple par l'Agenda 2030 pour le développement durable (2015)⁷, qui vise essentiellement à promouvoir la transition d'un modèle de développement axé sur la quantité de biens produits et consommés vers un nouveau modèle fondé sur la qualité des activités économiques et des comportements humains, dans la relation entre l'homme et la nature. Il est incontestable que, sur la base des engagements pris pour atteindre les objectifs et les orientations de l'Agenda 2030, tous les États et leurs communautés de référence, aux niveaux régional et continental, ont défini leurs politiques, leurs plans et leurs méthodologies d'intervention. De toute évidence, il s'agit d'une action très différenciée, caractérisée par des avancées ou des reculs significatifs, en fonction des spécificités des domaines d'intervention et des capacités d'action. Face à la complexité des initiatives à entreprendre, certains pays reculent en raison de l'émergence de nouveaux concepts et de l'impact négatif de nouvelles politiques sur la dynamique du développement : la révision des modalités du Pacte Vert (*Green Deal*) pour l'Europe récemment lancé par l'Union européenne (UE) (2025) en est un exemple. À l'inverse, d'autres pays et communautés ont accéléré leur transformation pour gagner en compétitivité sur la scène internationale, en s'orientant vers un développement durable plus poussé. Quoi qu'il en soit, l'Agenda 2030 demeure un cadre commun où tous les États – je le répète, tous les États – s'engagent à atteindre de nouveaux objectifs de progrès.

Une plateforme commune similaire est le « Pacte pour l'avenir » (*Pact for the Future*)⁸, approuvé par les États membres des Nations Unies en 2024 afin d'élaborer et de mettre en œuvre des scénarios partagés pour un avenir positif et vivable. En novembre 2025, le deuxième Sommet social mondial, tenu à Doha (Qatar), a approuvé une importante Déclaration finale dans laquelle, après un travail préparatoire intense, tous les États se sont engagés, par un effort conjoint, à corriger les déséquilibres sociaux majeurs et croissants qui compromettent tout progrès possible aux niveaux international, national et local.

7. ONU, *Transforming our World: the 2030 Agenda for Sustainable Development*, A/RES/70/1, New York, Nations Unies, 2015, 35 p., lien : <https://sdgs.un.org/2030agenda> (consulté le 6 janvier 2026).

8. ONU, *Pact for the Future, Global Digital Compact, and Declaration on Future Generations*, New York, Nations Unies, Septembre 2024, 64 p., lien : https://unsdg.un.org/sites/default/files/2025-03/sof-pact_for_the_future_adopted.pdf (consulté le 6 janvier 2026).

Face à ce contexte, nous sommes confrontés à une profonde contradiction, marquée par deux situations : d'une part, des tensions, des conflits et des guerres ; d'autre part, l'engagement renouvelé et constant de la communauté internationale à définir des plateformes communes pour mieux relever les grands défis de notre époque. Il convient de noter que, dans le cadre de ces plateformes, la communauté internationale partage également la notion de « biens communs », à commencer par le climat et l'environnement. Ce sont ces éléments sur lesquels nous devons œuvrer de manière constructive. En substance, si la communauté des États approuve et poursuit ses efforts pour élaborer des plateformes communes, nous devrions alors, en tant que communauté scientifique et universitaire, nous efforcer de comprendre et de soutenir pleinement la valeur de ces initiatives. Il s'agit de favoriser des orientations positives et constructives chez les décideurs politiques.

3 – Les BRICS : réformateurs, non destructeurs de l'ordre mondial

Concernant les BRICS, il convient de souligner leur engagement actif dans la promotion d'initiatives visant à construire les plateformes communes susmentionnées. Ce facteur est essentiel pour évaluer leur action globale et contraste avec le discours répandu qui les présente souvent comme une force perturbatrice pour l'ordre international.

Une lecture attentive des documents officiels approuvés par les BRICS lors de leurs réunions annuelles, à commencer par les « déclarations finales » des Chefs d'État et de gouvernement, révèle clairement des orientations politiques positives et constructives, et non destructrices de l'ordre mondial existant. Ceci diffère des déclarations de certains dirigeants, parfois inspirées par des idées et des visions de contraste entre les diverses réalités géopolitiques et géoéconomiques mondiales. Les orientations et la volonté politique qui se dégagent des documents officiels approuvés par les sommets et les réunions thématiques sont radicalement différentes ; des documents marqués par un effort constant et soutenu de réforme, et non de renversement de l'ordre mondial existant :

« Nous réaffirmons notre engagement à réformer et améliorer la gouvernance global en promouvant un système international et multilatéral plus juste, équitable, agile, efficace, efficient, réactif, représentatif, légitime, démocratique et responsable, dans un esprit de large consultation, de contribution conjointe et de partage des bénéfices. »⁹

9. BRICS, *Rio de Janeiro Declaration. Strengthening Global South Cooperation for a More Inclusive and Sustainable Governance*, Sommet des BRICS 2025, Rio de Janeiro, Brésil, 6 juillet 2025, lien : <http://www.brics.utoronto.ca/docs/250706-declaration.html> (consulté le 6 janvier 2026), Point 5 :

Il convient de préciser que cette approche constructive a été affirmée dès le premier sommet officiel des BRICS en 2009 et réaffirmée lors de tous les sommets et réunions thématiques ultérieurs, jusqu'au sommet final de 2025 à Rio de Janeiro, au Brésil. Dans leur Déclaration finale, les Chefs d'État et de gouvernement des BRICS Plus, c'est-à-dire la coordination élargie pour inclure de nouveaux États membres, ont clairement exprimé et réaffirmé leur volonté, notamment, de contribuer à la construction d'un système multilatéral plus équilibré et plus juste qui reconnaisse « *le rôle central de l'ONU dans le système international* », rôle qui devrait être renforcé par des réformes améliorant la validité et l'efficacité de son action¹⁰, et ont précisé :

*« À l'occasion du 80^e anniversaire des Nations Unies, nous rappelons les résolutions 75/1 et 77/335 de l'Assemblée générale et d'autres résolutions pertinentes, et réaffirmons notre engagement à fournir à l'Organisation des Nations Unies tout le soutien nécessaire à l'accomplissement de son mandat. Nous insistons sur la nécessité impérieuse de réformer les principaux organes de l'ONU afin de réaliser des progrès concrets. Nous réaffirmons notre engagement à relancer les discussions sur la réforme du Conseil de Sécurité et à poursuivre les efforts visant à revitaliser l'Assemblée générale et à renforcer le Conseil économique et social. »*¹¹

Les BRICS ont également exprimé une reconnaissance similaire du rôle central des institutions internationales dans le développement mondial, ainsi qu'une volonté similaire de réforme, à l'égard d'autres grandes institutions internationales opérant dans divers domaines d'activité, telles que le Fonds monétaire international (FMI), « *au centre du Global Financial Safety Net (GFSN)* »¹², la Banque mondiale, « *un outil essentiel pour renforcer le multilatéralisme* »¹³, et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui a célébré son 30^{ème} anniversaire en 2024 :

"We reiterate our commitment to reforming and improving global governance by promoting a more just, equitable, agile, effective, efficient, responsive, representative, legitimate, democratic and accountable international and multilateral system in the spirit of extensive consultation, joint contribution and shared benefits".

10. *Ibidem*.

11. *Ibid.*, Point 7. *"In light of the 80th Anniversary of the United Nations, we recall UNGA Resolutions 75/1, 77/335 and other relevant resolutions, and reiterate our commitment to provide the United Nations with all the required support it needs to discharge its mandate. We emphasize the strong call for reforms of the principal organs of the United Nations with a view to achieving concrete progress. We recommit to instill new life in the discussions on reform of the UN Security Council and continue the work to revitalize the General Assembly and strengthen the Economic and Social Council".*

12. *Ibid.*, Point 11. *"At the center of the Global Financial Safety Net (GFSN)".*

13. *Ibid.*, Point 12. *"A critical tool to strengthen multilateralism".*

« La seule institution multilatérale dotée du mandat, de l'expertise, de la portée universelle et des capacités nécessaires pour mener les discussions sur les multiples dimensions du commerce international, y compris la négociation de nouvelles règles commerciales. »¹⁴

Même en ce qui concerne le G20, principal organe international informel de coordination économique, les BRICS ont fait preuve d'une orientation positive et constructive en reconnaissant explicitement le rôle central du G20 dans le développement économique mondial, forum approprié pour promouvoir les discussions afin de convenir, d'élaborer de nouvelles politiques et de nouveaux plans pour une croissance généralisée et équilibrée :

« Nous soulignons le rôle essentiel du G20 en tant que principal forum mondial de coopération économique internationale, offrant une plateforme de dialogue entre les économies développées et émergentes, sur un pied d'égalité et dans un esprit de bénéfice mutuel, afin de rechercher conjointement des solutions aux défis mondiaux et de promouvoir un monde multipolaire. Nous reconnaissons l'importance du fonctionnement continu et productif du G20, fondé sur le consensus et axé sur des résultats concrets. »¹⁵

4 – BRICS et non-BRICS : la nécessité d'un dialogue constructif

À partir des éléments positifs et constructifs qui se dégagent des orientations des BRICS, une question fondamentalement politique se pose. D'une part, les BRICS sont tenus d'élaborer et d'énoncer clairement leurs propositions de réforme de l'ordre mondial actuel et des politiques de développement qui y sont liées ; d'autre part, les instances institutionnelles extérieures au groupe de coordination sont tenues de promouvoir un véritable dialogue avec ce groupe, ainsi qu'avec d'autres entités institutionnelles et non institutionnelles émergentes. C'est sur cette voie du dialogue qu'il convient de s'engager, dans un esprit sincère et constructif. À titre d'exemple, la nécessité d'une réforme des Nations Unies se fait sentir depuis longtemps. À cet égard, il convient de rappeler que le 15 octobre 2025, le Secrétaire général de l'ONU António Guterres a lancé cette réforme en présentant un

14. *Ibid.*, Point 13. "The only multilateral institution with the necessary mandate, expertise, universal reach and capacity to lead on the multiple dimensions of international trade discussions, including the negotiation of new trade rules".

15. *Ibid.*, Point 64. "We underscore the key role of the G20 as the premier global forum for international economic cooperation that provides a platform for dialogue of both developed and emerging economies on an equal and mutually beneficial footing for jointly seeking shared solutions to global challenges and fostering multipolar world. We recognize the importance of the continued and productive functioning of the G20, based on consensus and with a focus on result-oriented outcomes".

premier document officiel sur le sujet. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une occasion importante pour l'ensemble de la communauté des États, y compris ceux qui opèrent au sein du groupe de coordination des BRICS, ainsi qu'au sein de l'ONU. Connaître et pouvoir évaluer leurs propositions concrètes sur ce sujet constituerait un fait politique véritablement important, susceptible d'ouvrir un débat international significatif.

D'un autre côté, ne serait-ce que pour contribuer concrètement à la réduction des tensions et des conflits croissants sur la scène internationale, la seule voie possible est celle du dialogue. Si les BRICS confirment leur rôle d'organe réformateur au sein du système de gouvernance mondiale, toute attitude fermée de la part des acteurs institutionnels extérieurs ne pourra qu'être inutile et contre-productive, tant sur le plan politique qu'éthique.

Maintenir cette attitude fermée, comme l'a fait jusqu'à présent, constitue une grave erreur politique. Il suffit de lire les documents officiels de l'UE qui ont illustré et interprété la nouvelle réalité des BRICS dès le départ pour se rendre compte du caractère contre-productif de la position de l'UE sur ce sujet. Lors de son intervention à la première session du colloque organisé par l'Académie de Géopolitique de Paris¹⁶ (28 novembre 2025), la professeure allemande Ulrike Guérot, directrice du laboratoire *European Democracy Lab* (EDL), a été très claire sur ce point en déclarant que les autorités européennes sont aveugles car elles refusent le dialogue¹⁷. Il ne fait aucun doute que, dans une période historique comme celle que nous traversons, marquée par de profonds changements et des transformations structurelles, nous devons complètement changer notre attitude et notre approche, du moins en tant qu'Européens, à la fois pour contribuer efficacement à la résolution des problèmes communs et pour envoyer un signal positif à la communauté humaine.

Réflexion finale

Dans le cadre d'une mise à jour scientifique et culturelle de notre cadre conceptuel – un processus particulièrement utile pour une narration juste sur les

16. *Op. Cit.*, « L'importance des BRICS dans la transformation de l'ordre international au XXI^e siècle »...

17. Voir la vidéo de l'intervention : Guérot Ulrike, « L'Europe peut-elle arrêter sa spirale descendante ? Penser l'Europe au-delà de l'Union européenne et la préparer à un monde multipolaire », (vidéo de l'intervention), *Académie de Géopolitique de Paris* (sur YouTube), Paris, 28 novembre 2025, 16 min., lien : <https://www.youtube.com/watch?v=fWoYu5uHXWM> (consulté le 6 janvier 2026).

BRICS – il convient également d'utiliser clairement et correctement deux termes que nous employons souvent de manière interchangeable : « changement » et « transformation ». En réalité, il s'agit de deux concepts totalement différents.

Lorsque nous utilisons le mot « changement », cela signifie que nous suivons un chemin que nous connaissons bien et que nous souhaitons poursuivre, en surmontant les obstacles rencontrés. Autrement dit, nous suivons une voie traditionnelle, une voie que nous connaissons et en laquelle nous avons confiance, et c'est pourquoi nous ne voulons pas modifier. Mais lorsque nous utilisons le terme « transformation », cela signifie que nous sommes à la croisée des chemins, face à différentes options, ce qui nous oblige à choisir : quelle nouvelle voie emprunter ? Plus largement, dans quel nouveau contexte souhaitons-nous évoluer ? Quelle réalité future voulons-nous construire ? Dans la situation actuelle, nous sommes confrontés à des transformations structurelles, plutôt qu'à de simples changements.

Reconnaître cette situation implique d'agir avec responsabilité, notamment pour la protection des générations futures. Une chose est sûre : le nouveau contexte dans lequel l'humanité vivra à moyen et long terme sera radicalement différent de celui que nous connaissons aujourd'hui. C'est pourquoi il est important que le monde universitaire et les décideurs politiques adoptent une approche pleinement ouverte du débat et du dialogue et activent une action synergique efficace : ils doivent collaborer pour définir une vision et un projet communs d'un avenir où il fait bon vivre. Dans cet effort commun, la seule référence aux paramètres économiques et sociaux ne suffit plus : d'autres valeurs entrent en jeu, telles que les valeurs culturelles, éthiques et philosophiques – c'est-à-dire l'héritage de valeurs lié à une nouvelle conception de la civilisation et du progrès à partager. ■

28 novembre 2025.

Bibliographie

- BRICS, *Rio de Janeiro Declaration. Strengthening Global South Cooperation for a More Inclusive and Sustainable Governance*, Sommet des BRICS 2025, Rio de Janeiro, Brésil, 6 juillet 2025, lien : <http://www.brics.utoronto.ca/docs/250706-declaration.html> (consulté le 6 janvier 2026).
- Commission européenne, *The European Green Deal*, communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil de l'Europe, au Conseil de l'UE, au Comité social et économique européen, au Comité des Régions (COM2019 640 final), Bruxelles, 11 décembre 2019, 24 p., lien : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/>

- TXT/?uri=CELEX:52019DC0640 (consulté le 6 janvier 2026) ; Et annexes, lien : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:52019DC0640#document2> (consulté le 6 janvier 2026).
- Forum Économique Mondial (WEF), « Global risks landscape : An interconnections map », dans *Global Risks Report 2025*, Davos, Forum Économique Mondial, 2025, p. 9, lien : https://reports.weforum.org/docs/WEF_Global_Risks_Report_2025.pdf (consulté le 6 janvier 2026).
 - Fukuyama Francis, “The End of History?”, dans *The National Interest Journal*, No.16, Été 1989, pp. 3-18, lien : <https://www.jstor.org/stable/24027184> (consulté le 6 janvier 2026).
 - Fukuyama Francis, *The End of History and the Last Man*, New York, The Free Press, 1992, 418 p.
 - Guérot Ulrike, « L'Europe peut-elle arrêter sa spirale descendante ? Penser l'Europe au-delà de l'Union européenne et la préparer à un monde multipolaire » (vidéo de l'intervention), *Académie de Géopolitique de Paris* (sur YouTube), Paris, 28 novembre 2025, 16 min., lien : <https://www.youtube.com/watch?v=fWoYu5uHXWM> (consulté le 6 janvier 2026).
 - ONU, *Pact for the Future, Global Digital Compact, and Declaration on Future Generations*, New York, Nations Unies, Septembre 2024, 64 p., lien : https://unsdg.un.org/sites/default/files/2025-03/sotf-pact_for_the_future_adopted.pdf (consulté le 6 janvier 2026).
 - ONU, *Science-Policy Interface (SPI) Program*, New York, Nations Unies, 2015, lien : https://www.unccd.int/sites/default/files/2022-02/SPI_WP2014-2015_0_0.pdf (consulté le 6 janvier 2026).
 - ONU, *Social Development. Doha Political Declaration of the World Social Summit*, A/RES/80/5, résolution adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 4 novembre 2025, 18 p., lien : <https://docs.un.org/en/A/RES/80/5> (consulté le 6 janvier 2026).
 - ONU, *Transforming our World: the 2030 Agenda for Sustainable Development*, A/RES/70/1, New York, Nations Unies, 2015, 35 p., lien : <https://sdgs.un.org/2030agenda> (consulté le 6 janvier 2026).
 - Parlement européen, *Rapport sur la politique étrangère de l'UE à l'égard des pays BRICS et autres puissances émergentes : objectifs et stratégies*, rapport A7-0010/2012, Bruxelles, résolution approuvée le 10 janvier 2012, lien : https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-7-2012-0010_FR.html (consulté le 6 janvier 2026).
 - **Ricceri Marco (ed.)**, *Il Coordinamento BRICS* (La coordination des BRICS), Rome, Armando Ed., 2023, 458 p.
 - **Ricceri Marco (ed.)**, *Il Nuovo Ordine Globale* (Le Nouvel Ordre Mondial), Rome, Armando Ed., 2024, 492 p.
 - Stefano Manservigi (éd.), *Sud globale. Un'invenzione del Nord ?*, Rome, Donzelli Ed., 2025, 304 p.